

Médecine équine



Les règlements de certains stud-books prévoient le respect d'exigences sanitaires pour les reproducteurs équins (étalons et juments). Ces exigences peuvent porter sur les dépistages des 3 maladies suivantes : **Anémie infectieuse équine (AIE)**, **Métrite contagieuse équine (MCE)** et **Artérite virale équine (AVE)**.

Le LEAV est qualifié pour les EDI avec l'IFCE

La demande d'analyse est téléchargeable sur le site de l'IFCE : <http://www.ifce.fr/sire-demarches/sanitaire-detention/analyses-et-prelevements/>

Chaque écouvillon doit être identifié par le préleveur (nom de l'animal + site de prélèvement : col utérin, ...). Les écouvillons sont fournis gratuitement au vétérinaire. Leur prix est inclus dans le prix de l'analyse facturé par le laboratoire au détenteur des chevaux

Délai maximum de mise en analyse après le prélèvement : 24 heures pour les recherches bactériologiques (48 heures en cas de transport réfrigéré impératif).

Analyses réalisées au LEAV

- Recherche MCE par culture bactériologique
Méthode NF U47-108 - Accréditation n°1-1064 Portée disponible sur www.cofrac.fr
- Recherche de MCE et identification de **Klebsiella sp + Pseudomonas sp** par culture bactériologie
- Recherche MCE + *Klebsiella sp + Pseudomonas sp* + **Flore annexe** par culture bactériologie

Résultats :

7 jours minimum en culture pour la MCE et 48 heures pour *Klebsiella sp + Pseudomonas sp*

Analyses réalisées dans le cadre d'une sous-traitance gérée par le LEAV vers un laboratoire agréé (acheminement Chronopost)

- Sérologie **Anémie Infectieuse Equine (AIE)** par Immunodiffusion sur gélose – Méthode NFU47 002 (Test de Coggins)
- Sérologie **Artérite virale Equine (AVE)** par Séroneutralisation
Méthode NFU47 035

En sus : Prise en charge d'un échantillon, frais d'envoi et colisage

